



SITE NATURA 2000 CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES,
CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET



Secteur Calanques et Archipel de Riou

MILIEU TERRESTRE DES CALANQUES ENJEUX DE CONSERVATION

Problématique 6 **Maintien des habitats humides**

GENERALITES

Les habitats concernés

Enjeux prioritaires : 7220-1* **Communauté des suintements et sources carbonatées**

Enjeux faibles : 3290 Ruisseaux méditerranéens intermittents

Localisations et contexte

Compte tenu de la structure karstique du massif, les habitats humides sont peu nombreux et très localisés. La rareté de ces milieux implique une gestion irréprochable : une éventuelle dégradation pouvant déboucher sur leur disparition qui aurait des conséquences dévastatrices sur les espèces de l'habitat. C'est pourquoi il est nécessaire de suivre leur qualité et leur fonctionnalité. La création de points d'eau artificiels pourrait offrir une nouvelle potentialité aux espèces à la recherche de cet habitat.

Les acteurs concernés

- Usagers : randonneurs
- Associations de protection de la nature
- Gestionnaires de sites
- Propriétaires privés et Collectivités
- Laboratoire de recherche

ORIGINES DES DEGRADATIONS DES HABITATS

-> *Facteurs de dégradation liés à la fréquentation*

- Dégradation physique liée au piétinement et à l'arrachage de la végétation

-> *Facteurs de dégradation liés à la pollution de l'eau*

- Les habitats humides ont une sensibilité notoire à la pollution, il est dès lors important de l'étudier

OBJECTIFS DE GESTION

- Obj. 1 - Préserver les habitats humides
- Obj. 2 - Assurer la fonctionnalité des zones humides

PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION

Obj.1 - Préserver les habitats humides

Mesure 1.1 - prévenir les éventuelles dégradations

But : surveiller les ruisseaux, sources, vasques et suintements à l'air libre, veiller à la non dégradation des dépôts tufeux actifs non perturbés

Obj.2 - Assurer la fonctionnalité des zones humides

Mesure 2.1 - Favoriser les points d'eau

But : favoriser les points d'eau libre essentiels aux amphibiens et aux chiroptères (conserver par exemple les sites suivants : fontaine de Voire, Bassin de rétention de la maison forestière de la Gardiole, Grotte Louis, Bassins à l'entrée de la station d'épuration)

Mesure 2.2 - Favoriser la qualité des eaux

But : assurer une qualité des eaux compatible avec le maintien de la diversité biologique notamment en contrôlant l'utilisation de produits insecticides ou phytocides.

Mesure 2.3 - Suivi de la biodiversité des zones humides

But : suivi du développement des communautés animales et végétales

AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Thème	Définition de la mesure	Catégorie d'étude
État de conservation des habitats	Études sur les ruisseaux intermittents (« ruisseaux méditerranéens »)	Recherche
	Études sur la biologie des communautés végétales liées aux dépôts tufeux (algues, mousses, hépatiques associés à une assise de végétaux herbacés).	Recherche
	Analyses hydro-biologiques pour connaître la qualité des eaux de circulation	Recherche
Répartition des populations d'espèces	Suivi des populations déjà localisées d'espèces animales d'intérêt patrimonial	Expérimentation à mettre en place
	Nouvelles prospections, dans les secteurs favorables, des populations d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire ou patrimonial	Étude
	Approfondir les connaissances sur les effectifs, les caractéristiques morphologiques et génétiques, les tendances évolutives des espèces animales et notamment des reptiles	Recherche
	<u>Rainette méridionale</u> , <u>Pelodyte ponctué</u> : comptage des males chanteurs et/ou des pontes sur les sites de reproduction	Étude
	<u>Odonates</u> : à rechercher	Étude